

Les collectivités locales et la gouvernance du développement durable et l'économie verte

Rapporteurs
Meriem HOUZIR, AlliaDev
Cédric BOREL, IFPEB

Rapport d'atelier au Forum, le 8 février 2012

Contribution à l'état des lieux

■ *Diagnostic et considérations générales*

- *Considérant le rôle des collectivités locales en tant qu'acteur majeur dans la mise en œuvre du développement durable au niveau des territoires,*
- *Considérant l'évolution de la répartition géographique de la population mondiale aujourd'hui majoritairement établies dans les zones urbaines,*
- *Les Agendas 21 locaux, les plans climats constituent à ce titre de vrais outils de **gouvernance locale** et de renforcement des processus de planification stratégique participative.*

***Atelier Les collectivités locales et la gouvernance
du développement durable et l'économie verte,
Lyon, 6 février 2012***

Contribution à l'état des lieux

■ *Diagnostic et considérations générales*

- *L'économie verte concerne également les principales compétences des collectivités locales à travers des secteurs clés :*
 - *énergies renouvelables et efficacité énergétique des bâtiments,*
 - *aménagement et urbanisme durable,*
 - *infrastructures de transports et éco-mobilité,*
 - *écologie industrielle,*
 - *gestion écologique des déchets et de l'eau, réseaux électriques intelligents...*

*Atelier Les collectivités locales et la gouvernance
du développement durable et l'économie verte,
Lyon, 6 février 2012*

Recommandations pour Rio 2012

- *La mise en place d'une Agence Internationale du Développement Durable qui ne se limite pas la dimension environnementale*
- *Le droit des collectivités locales à la participer aux négociations internationales et à la gouvernance à la future Organisation Mondiale*
- *- La reconnaissance du rôle essentiel des villes et des autorités locales dans la lutte contre la pauvreté et dans l'inscription des politiques territoriales dans la perspective de l'économie verte.*

***Atelier Les collectivités locales et la gouvernance
du développement durable et l'économie verte,
Lyon, 6 février 2012***

Recommandations pour Rio 2012

- *Le renforcement des processus de décentralisation et l'enrichissement de la démocratie représentative par des mécanismes de démocratie participative.*
- *L'institutionnalisation des Agenda 21 locaux et la mise en place de cadres législatifs et réglementaires, des référentiels, des mesures incitatives et des dispositifs d'accompagnement.*

***Atelier Les collectivités locales et la gouvernance
du développement durable et l'économie verte,
Lyon, 6 février 2012***

Recommandations pour Rio 2012

Le renforcement de capacités des collectivités locales en s'appuyant en priorité sur :

- ❖ o *la coopération décentralisée notamment au travers des jumelages d'Agendas 21 locaux Nord-Sud et Sud-Sud.*
- ❖ o *L'appui des plates formes collaboratives et le partage des connaissances et pratiques (site construction21.eu...)*
- ❖ o *L'intégration du DD dans les missions des réseaux francophones de collectivités (AIMF, CGLUA, ...).*

***Atelier Les collectivités locales et la gouvernance
du développement durable et l'économie verte,
Lyon, 6 février 2012***